DG AUD

CCI MOSELLE
Métropole Metz

METZ METROPOLE
23 MAI 2018
Courrier arrivé BDC

Monsieur Henri HASSER
Vice-Président délégué
Metz Métropole
BP 55025
57071 METZ CEDEX 3

Affaire suivie par :
Jérôme VANEL
Responsable d'études Observatoire - Urbanisme
CCI de la Moselle
e-mail : jvanel@moselle.cci.fr

V/Réf. : affaire suivie par Frédéric MARSAL

Metz, le 18 mai 2018

Objet : Etude d'impact - ZAC « Pointe Sud » à AUGNY

Monsieur le Vice-Président,

Je me réfère à votre courrier du 3 mai 2018 par lequel vous m'avez transmis, pour avis, l'étude d'impact relative à la création de la ZAC « Pointe Sud », située sur le Plateau de Frescaty à AUGNY.

Une lecture attentive de ce document par mes Services nous a permis de bien prendre note des motivations du projet, s'agissant en particulier de votre volonté de renforcer la dynamique économique du territoire (paragraphe 2.3.6 – Objectifs).

Les activités projetées (logistique, production, bureaux et services) nous semblent en adéquation avec la localisation de la future ZAC. Nous notons également les dispositions retenues permettant d'améliorer la desserte de la zone (chapitre 5.8 – Déplacements).

Compte tenu de ces éléments, **l'étude d'impact relative à la création de la ZAC « Pointe Sud », n'appelle aucun commentaire particulier de notre part.**

Vous souhaitant prompte réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Fabrice GENTER

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MOSELLE